



Négociation du protocole : c'est presque parti !

Mardi 9 avril, le Directeur Général, Patrick Gandil, a présidé la réunion d'ouverture des négociations du protocole 2013/2015.

Après avoir rappelé que le protocole était un pacte social qui devait définir des objectifs communs et reconnaître les efforts des personnels, le DG a indiqué que :

- **le contexte budgétaire est difficile** compte tenu de la baisse du trafic aérien (-5% depuis janvier 2013 alors que le budget avait été établi sur une prévision de +2,5%, soit une perte supplémentaire à compenser d'au moins 75 M€) et de la réduction des déficits publics mais **qu'une enveloppe est prévue afin de financer les mesures protocolaires,**
- **le volume global de baisse des effectifs n'était pas sujet à négociation,**
- il n'avait **pas encore de mandat de négociation du gouvernement mais que le principe d'un protocole était acté** ; une réunion interministérielle (RIME) doit avoir lieu fin avril pour fixer les derniers arbitrages,
- la première version de texte de protocole ne sera transmise aux syndicats qu'après la validation du mandat par le gouvernement (probablement début mai),
- son objectif est de finaliser la négociation pour la fin juin.

FO a souligné qu'avant de terminer la négociation du nouveau protocole, il fallait d'abord finaliser les dossiers bloqués au guichet unique Fonction publique / Budget depuis de longs mois :

- avancement de grade 2013 pour l'ensemble des corps,
- NBI technique pour 2012 pour les agents atteignant 35 ans (la NBI 2011 sera payée en juin),
- textes sur les emplois fonctionnels techniques (augmentation du nombre et extension des fonctions éligibles pour le RTAC/CTAC),
- mise en œuvre effective de la grille indiciaire TSEEAC qui doit être présentée au CT Ministériel du 16 mai.

Par ailleurs FO a à nouveau souligné l'urgence de 2 autres dossiers :

- recrutement de personnels ouvriers en 2013 (énergie, Clim..) et nécessité d'une prise de décision de la Fonction Publique pour les prochaines années,
- versement de la prime exceptionnelle 2012 aux contractuels et aux agents Equipement DGAC.

L'administration a ensuite présenté un document détaillant d'une part la baisse des effectifs envisagée (-100 ETP par an) et reprenant les grandes lignes des projets de l'administration présentés au cours des GT pré-protocolaires.

Sur ce dernier point, les Directeurs avaient tendance à présenter ces projets comme étant validés par les OS et consensuels !

FO rappelle qu'au-delà de certains constats très factuels, faute de précisions, de perspectives de faisabilité et de vue d'ensemble, aucune (ou quasiment) des propositions de l'administration faites au cours de ces GT n'a été validée ! En tout cas pas par FO !

FO a également dénoncé le fait que les 2/3 des baisses d'effectifs (194 sur 300 d'ici à 2015) portent essentiellement sur les personnels administratifs et les ouvriers d'Etat. Ces personnels ont déjà été fortement impactés par les baisses d'effectifs de la période 2007/2012. FO a demandé à revoir les objectifs avec une plus juste répartition des efforts entre corps.



Par ailleurs, le DG a indiqué que :

- la priorité était donnée au recrutement des personnels des cœurs de métier de la DGAC : navigation aérienne et surveillance,
- il estime une réorganisation (de plus !) nécessaire afin de consolider la DGAC unie et d'augmenter la performance globale,
- il est conscient que des choix sont à faire pour définir les compétences prioritaires à sauvegarder.

FO souhaite que l'Etat et la DGAC réaffirment l'identité française et défendent avec conviction les intérêts de la DGAC, de ses structures et de ses personnels au sein de l'Europe. Certains états et ANSP ont déjà fait part de leur opposition aux projets ultra-libéraux et irréalistes de la Commission Européenne (SES2+ et objectifs de performance), il est temps que la France affiche clairement ses positions et défende ses propres intérêts.

En conclusion, le DG a demandé :

- aux grands services (DSNA, DSAC, SG) de préparer des documents détaillant les restructurations et fermetures de services prévues,
- au SG de transmettre aux OS les bilans d'effectifs DGAC depuis 2006.

La prochaine réunion plénière aura lieu le 14 mai. La V1 du protocole devrait y être discutée. D'ici là plusieurs réunions thématiques auront lieu :

- Métiers Support (15 avril)
- Contractuels (15 avril)
- Europe (25 avril).

FO a réaffirmé ses objectifs de :

- **maintien d'une DGAC unie au sein de la fonction publique de l'état,**
- **défense d'une DGAC forte en Europe,**
- **priorité à la préservation de la sécurité et de la qualité du service public,**
- **préservation des emplois et des conditions de travail.**

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

www.fodgac.fr/fr/adhesion/

Contacts FO: Pierre Gaubert – Didier Pennes – Olivier Richard – Jean-Luc Benesse – Thierry Morot – Vincent Bachelier – Pierre Meybon

